

Leçon 1 : CIVISME : CONCEPTS CLES

Situation d'apprentissage

Ton petit frère Kpélékpédji en classe de CM1, observe les passants s'arrêter à chaque fois qu'on monte le drapeau togolais. Il s'étonne que ces passants n'étant pas des élèves, respectent la montée des couleurs et vient te demander des explications.

A partir de tes connaissances sur le civisme et des documents mis à ta disposition, définis-lui le civisme et parle-lui des concepts clés liés au civisme

Texte support

Tout bon citoyen doit être un modèle en terme de civisme. Le civisme signifie l'amour d'un citoyen pour sa patrie. C'est aussi le dévouement de tout citoyen pour son pays. Pour tout développement, tout citoyen doit avoir le sens civique qui consiste à respecter la loi et à protéger le bien public. Ainsi, un bon citoyen doit respecter le code de la route, payer les impôts et factures, éviter de jeter les ordures dans les caniveaux...

Cependant, refuser de saluer les couleurs, courir sur les bancs, jeter les sachets par terre alors qu'il y a la poubelle sont des comportements inciviques. Cela relève de l'incivisme.

L'incivisme est donc le manque de dévouement du citoyen pour le bien de la nation. Poser des actes inciviques c'est poser de mauvais actes ou poser des actes contraires au civisme.

Trois principaux concepts sont liés au civisme. Il s'agit de l'amour de la patrie qui consiste à être fier de son pays ; de l'engagement pour la patrie qui voudrait que le citoyen défende corps et âme son pays et enfin du vivre ensemble qui impose au citoyen de défendre la cohésion de la nation, de respecter les règles de bienséances.

Leçon 2 : COMPORTEMENTS CIVIQUES

Situation d'apprentissage

Lors d'une balade, ton petit frère voit certains de ses camarades de classe entrain de jeter les ordures dans les caniveaux de votre quartier. Étonné par leur acte, il dit ceci: « C'est un comportement incivique que vous posez. Ce n'est pas bien. Nous sommes plutôt appelés à opter pour des comportements civiques ». Ces camarades ne comprenant rien de ces notions viennent vers toi pour avoir plus d'explications.

A partir de tes connaissances et du document mis à ta disposition, aide- les en :

- Définissant un comportement incivique ;
- Donnant des exemples de comportements inciviques.
- Définissant un comportement civique ;
- Donnant des exemples de comportements civiques ;

Support

Un acte incivique est un comportement de mépris vis – à – vis de la loi et du respect de la chose publique. Les actes inciviques se rencontrent un peu partout, à l'école, dans la rue, dans le quartier... Ainsi, le non-respect du règlement intérieur de l'école ; le non-respect de la montée des couleurs; jeter les ordures dans la cour ou en classe ; ne pas respecter les enseignants; mal chanter l'hymne national; venir à l'école en retard; être ivre; ne pas respecter les panneaux de signalisation ; détruire les biens publics ; injurier les gens du quartier; sauter les murs ; voler; créer des dépotoirs sauvages sont quelques actes inciviques rencontrés dans nos milieu...

A l'opposé d'un acte incivique on a un acte civique qui est un comportement de respect de la loi et de protection du bien public. Pour promouvoir un développement harmonieux, tout citoyen doit poser des actes civiques tels que: respecter le règlement intérieur ; assister à la montée des couleurs ; bien chanter l'hymne national ; respecter les enseignants ; ne pas bavarder aux heures de cours ; balayer la salle de classe ; ne pas jeter les ordures dans la rue ; aider les personnes âgées et handicapées ; éviter l'alcool ; respecter les panneaux de signalization ; respecter ses voisins et; les saluer ; ne pas injurier les gens ; éviter la discrimination...

Leçon 3 : LA RUE : CONCEPTS CLES

Situation – problème

Lors de la lecture d'un document d'éducation civique, ton petit frère Kossi découvre pour la première fois les notions suivantes : la route, la rue, le chemin, la ruelle, le sentier, le boulevard, le carrefour.... Après la lecture, il s'approche de toi et te dit qu'il n'arrive pas à mettre la différence entre ces différentes notions. Il sollicite alors ton aide.

En te servant de tes propres connaissances et du document ci – dessous, aide – le à définir chacune de ces notions.

Support

Pour se déplacer, l'homme utilise plusieurs moyens et différents types de voies. Ainsi, on distingue : le chemin : c'est une voie plus large que le sentier ; le sentier : c'est un chemin étroit traversant les champs, les plantations, la brousse ; la route : c'est un chemin praticable par les voitures en dehors des agglomérations ; la rue : c'est une voie de circulation bordée de maisons dans une agglomération ; la ruelle : c'est une petite rue étroite. ; l'autoroute : c'est une route à deux sens ; le boulevard : c'est une route très large parfois à deux sens traversant une ville ; le carrefour : c'est l'endroit où se croisent plusieurs routes ; le rond – point : c'est la place circulaire à laquelle aboutissent plusieurs routes ; la chaussée : c'est la partie de la route où passent les automobiles ; le trottoir : c'est la partie de la route où passent les piétons ; le bas – côté : c'est une bande herbeuse ou piste caillouteuse le long de la route ; le passage piéton ou passage clouté : c'est la partie de la chaussée que les piétons peuvent traverser en toute sécurité.

Leçon 4 : LES DANGERS POTENTIELS DE LA RUE

Situation – problème

Lors de la promenade avec un touriste sénégalais dans ton quartier, tu constates que certains de tes camarades jouent sur la route. Imaginant le risque que courent ces jeunes, le touriste te demande de les sensibiliser sur les dangers potentiels de la rue.

A partir des documents de la leçon 4 et de tes connaissances, sensibilise tes camarades en essayant de répondre aux questions suivantes:

- relever les fonctions de la rue ;
- identifier les dangers potentiels de la rue ;
- identifier les bons comportements d'un citoyen dans la rue

Support

La rue est très importante dans la vie quotidienne des hommes. Elle permet le désenclavement des zones rurales ; facilite la circulation des biens et des personnes. Elle est un facteur important de développement des activités socio-économiques et culturelles et facilite les échanges commerciaux. Cependant, la rue présente d'énormes dangers pour ses usagers. On appelle danger de la rue l'ensemble des accidents qui ont une relation avec la circulation routière. Plusieurs comportements sont très dangereux dans la rue. C'est le cas de : jouer ou s'amuser dans la rue ; la violation des feux tricolores ; l'excès de vitesse ; la méconnaissance du code de la route ; la mauvaise traversée de la rue par les piétons ; l'utilisation du téléphone portable, baladeurs et casques à la musique en circulation ; les troubles comportementaux (alcoolisme, somnolence, déficience visuelle et auditive) ; la mauvaise occupation des trottoirs par les piétons et commerçants ; marcher à sa droite ou sur la chaussée.

Ces comportements engendrent d'énormes conséquences comme : les blessures; la mort; le traumatisme crânien et corporel; les dégâts matériels; les dépenses...

Pour éviter ces conséquences néfastes qu'engendrent les mauvais comportements dans la rue, nous devons plutôt pratiquer des comportements civiques dans la rue tels que : éviter de jouer ou de s'amuser dans la rue ; éviter de conduire en état d'ivresse (en étant saoulé) ; respecter le code de la route ; bien repérer les passages pour piétons ; assister les handicapés, enfants et les personnes âgées lors de la traversée de la rue ; être prudent et vigilant dans la rue...

Leçon 5 : REGLES DU CODE DE LA ROUTE

Situation – problème

Alice vient de recevoir un vélo de la part de son père comme cadeau pour cette rentrée scolaire. C'est une bonne nouvelle! Mais elle a des difficultés pour pédaler en sécurité ce vélo sur la route. Etant son grand frère, il te sollicite de l'entraîner. A partir de tes connaissances et du support mis à ta disposition, entraîne – la en la définissant le code de la route, en l'identifiant les cibles du code de la route et en lui précisant le code pour les piétons et pour les cyclistes sur la route

Support

Pour une bonne circulation sans accident, les usagers de la route doivent respecter le code de la route qui est l'ensemble des lois et règlements qui régissent la circulation routière. Pour éviter tout accident de la circulation, l'utilisateur de la route ne doit pas être en état d'ivresse et de stress, il doit avoir ses organes de l'ouïe et de vue en forme. En dehors de cela, la route doit être en bon état, bien tracée, être large et avoir des panneaux de signalisation.

Sur la route, certains usagers sont dits prioritaires. C'est le cas des personnes âgées, des personnes en vivants avec un handicap, les enfants et les voitures prioritaires. En circulation, le piéton également doit respecter le code de la route. Un piéton est un usager à pied sur un trottoir ou une chaussée. Le piéton dispose des droits en matière de circulation.

Par exemple ne pas céder le passage à un piéton est une infraction. Pour cela si le feu piéton s'allume et que le piéton s'engage, il faut lui céder le passage. Au cas où il n'y a pas de feu tricolore, il faut ralentir ou s'arrêter quand un piéton s'engage. Cependant, le piéton a des obligations en matière de circulation: il doit emprunter les trottoirs à sa gauche, être vigilant en empruntant la chaussée au cas où il n'y a pas de trottoirs aménagés, utiliser les passages cloutés/ piéton pour traverser la route, vérifier à sa gauche et droite avant de traverser la route, éviter la manipulation du téléphone en pleine circulation...

Tout comme les piétons, le cycliste doit également respecter le code de la route. Il doit donc porter son casque de vélo, avoir un vélo bien équipé c'est-à-dire les freins, phare, avertisseur sonore, feux de position (avant et arrière), catadioptriques (avant et arrière) sont en bon état, rouler le plus à droite de la chaussée, respecter la limite des vitesses...

Leçon 6 : UTILITE ET ORGANISATION DE L'ECOLE

Situation – problème

Ta petite sœur Abiré, élève en classe de 6^{ème} est revenue de l'école avec un exercice de maison qui parle de l'utilité et de l'organisation d'un collège. Etant nouvelle au collège, elle n'a aucune notion sur cet exercice. Pour cela elle vient te voir pour l'aider à mieux comprendre.

En t'appuyant sur le texte ci-dessous et sur les cours d'ECM de la classe de 5^{ème}, aide-la en lui :

- définissant le mot école ;
- relevant l'utilité de l'école ;
- présentant l'organisation d'un collège.

Support

L'école est un établissement dans lequel est donné un enseignement collectif (général ou spécialisé).

Le collège d'enseignement général en abrégé CEG ou le secondaire 1, est administré par une équipe de direction, un personnel administratif, un personnel d'appui, un personnel enseignant, des conseils et des structures d'appui.

Le collège est un établissement d'enseignement secondaire du premier cycle.

Le collège comporte quatre niveaux : la sixième, la cinquième, la quatrième et la troisième.

Le collège comporte deux cycles :

Le cycle d'observation : la sixième et la cinquième.

Le cycle d'orientation : la quatrième et la troisième. En troisième on passe l'examen du BEPC qui ouvre les portes du lycée ou le secondaire 2.

Les matières obligatoires enseignées sont : le français, l'anglais ; l'histoire-géographie, l'ECM, la SVT, les mathématiques et la PCT. Les matières facultatives enseignées : l'EPS, le dessin, la musique, l'enseignement ménager, l'arabe, l'EWE, le Kabyè...

L'école est utile. A l'école, je reçois l'instruction, j'apprends à écrire et à compter. A l'école, je reçois l'éducation, je prépare mon avenir, j'apprends à être un bon citoyen...

Leçon 7 : VIE AU COLLEGE

Ton petit frère de CM2, après avoir écouté son maître parler de la vie au collège, cherche à mieux connaître ce cadre de vie. Pour cela, il vient te demander des informations plus détaillées sur la vie au collège. A partir du document mis à ta disposition et de tes connaissances, apporte-lui ton aide en lui.

- présentant le fonctionnement de l'école ;
- décrivant la vie dans un collège (rythme journalier, activités para et périscolaires) ;
- montrant comment s'engager à être un bon collégien.

Document 1:

Selon arrêté N° 062 /MEPSTA/CAG/SG redéfinissant les règles d'organisation et du fonctionnement des collèges d'enseignement général publics en abrégé CEG, **au 2e chapitre en ces (aux) articles 8, 9, 19, 28, 29, 61, 62 et 63**, le fonctionnement du collège peut se résumer en deux (2) équipes:**l'équipe de direction du collège et celle de direction de la classe.**

L'équipe de direction du collège est composée de: un directeur ; un directeur Adjoint ; un /ses conseiller (s) principal (aux) d'éducation ; un ou des Surveillant (s) Général (aux) ; un ou des Secrétaire (s) ; un économiste ou l'agent comptable ; un bibliothécaire ; un ou des infirmier (s) ; les professeurs titulaires de classes ; etc.

L'équipe de direction de la classe est coordonné par: un major ou un délégué de classe ; un sous-major ou délégué adjoint de classe ; un secrétaire, un secrétaire adjoint ; un trésorier ; deux (2) conseillers, etc.

Document 2 :

Les activités périscolaires sont l'ensemble des actes, des occupations ou des travaux qui se déroulent « autour de l'école ». Ce sont des activités qui, sans s'insérer dans le cadre de l'enseignement, complètent la formation physique, morale ou intellectuelle visée par l'enseignement dispensé. Leur but est de consolider et de susciter des apprentissages qui ne peuvent pas habituellement se faire à l'école. Par exemples : les expériences diverses sur le terrain, telles certaines activités dirigées, les activités de production, le jardin scolaire, les activités de coopérative, les visites d'usines, etc.

Les activités parascolaires sont l'ensemble des actes, des occupations ou des travaux qui se déroulent « à côté », et donc parallèlement à l'école. Ce sont des activités facultatives initiées par l'école afin de promouvoir et de développer les intérêts des élèves. Les activités parascolaires peuvent être pratiquées au sein de l'école, mais leurs contenus, leurs méthodes et leurs stratégies d'apprentissage restent en marge des programmes, horaires, et instructions officielles. Elles sont : la coopérative scolaire, les équipes sportives, les troupes théâtrales, le journal ou la radio scolaire, la chorale, etc. (<https://apprendre.auf.org>).

Document 3 :

L'école fonctionne durant 5 jours dans la semaine, du lundi au vendredi. Les cours se déroulent :

- Pour le préscolaire, le matin de 8H00 à 11H00 et l'après-midi de 15H00 à 17H 00, sauf les mercredis après-midi.
- Pour le primaire, le matin de 7H30 à 11H30 et l'après-midi de 15H00 à 17H 00, sauf les mercredis après-midi.
- Pour le secondaire, tous les jours, de 7H00 à 12H00 le matin et l'après-midi de 15H00 à 17H 00. (**Nouveau précis de législation, 2018**)

Leçon 8 : LES SUBDIVISIONS DU TOGO

Situation d'apprentissage 1:

Ton petit frère a suivi une émission à la radio communautaire sur la décentralisation au Togo. Il apprend que le Togo comprend différents types de subdivisions. N'ayant pas compris cette organisation, vient vers toi pour en savoir plus. A partir de tes connaissances et des documents mis à ta disposition, identifie-lui les subdivisions administratives puis présentes –lui les circonscriptions administratives du Togo.

Situation d'apprentissage 2:

Emerveillé par ta présentation sur les types de subdivisions du Togo ; ton petit frère désire connaître les collectivités territoriales et en particulier le District Autonome du Grand Lomé ; il t'aborde. A partir de tes connaissances, présente –lui les collectivités territoriales du Togo et le District Autonomes du Grand Lomé.

SUPPORT

Le Togo comprend différents types de subdivisions à savoir les circonscriptions administratives et les collectivités territoriales. Les circonscriptions administratives comprennent les Régions, les Préfectures, les Cantons, les Villages et les Quartiers. Les collectivités territoriales regroupent les communes et les régions. A côté de ces principales subdivisions, on a le District Autonome du Grand Lomé (DAGL). Il réunit les 13 communes des préfectures du Golf et d'Agoue-Nyvé et s'étend sur une superficie de 425,6 km².

Leçon 9 : LE CANTON

Situation d'apprentissage

Ton camarade de classe pour des raisons de santé, a raté le cours d'ECM hier. A son absence, vous avez étudiés le cours sur le canton. A son retour, il te demande de lui faire un résumé de cette leçon.

A partir de tes connaissances et du document ci-dessous mis à ta disposition propose-lui un bref résumé en lui :

- présentant le canton ;
- donnant les attributions du canton ;
- expliquant le rôle des cantons dans la décentralisation.

SUPPORT

Le canton est une unité territoriale regroupant plusieurs villages.

Il est bien organisé au Togo. En effet, à la tête du canton se trouve le chef canton. Il est aidé dans ses tâches par les notables et les chefs de village de son ressort territorial. Ils aident le chef canton dans la prise des décisions lors des différents conseils.

Il existe plusieurs attributions du canton.

Le canton a pour attributions de garder les us et coutumes du milieu, de régler les problèmes fonciers (problèmes de terre) , les problèmes de sorcellerie et de gérer les problèmes quotidiens de cohabitation.

Par ailleurs, les cantons jouent un rôle capital à l'heure de la décentralisation au Togo. Les cantons ont pour rôle de relayer l'administration publique sur place, de promouvoir le développement local sur tous les plans, de promouvoir le vivre ensemble et d'appuyer les CCD (Comité Cantonal de Développement), CVD (Comité Villageois de Développement) et CDQ (Comité de Développement du Quartier). Notons aussi qu'ils informent et sensibilisent leur habitant.

Leçon 10 : SYMBOLES DU TOGO (Armoiries, Hymne national, devise, drapeau)

Situation – problème

Lors d'une sortie pédagogique, ton petit frère de la classe de 6^e observe les statues des deux lions du carrefour du lycée d'Agoè et se rappelle qu'il a déjà vu cette image dans un document. Dans les explications, le professeur leur dit que les deux lions représentent l'un des symboles de l'État togolais. Voulant approfondir ses connaissances il vient te voir dès son retour pour connaître les autres symboles, leur description et leur signification.

A partir de tes connaissances, aide-le en répondant aux questions suivantes

- Définir le symbole ;
- Enumérer les symboles de l'Etat togolais ;
- Définir et présenter l'hymne national du Togo ;
- Définir la devise ;
- Définir et décrire le drapeau togolais et
- Expliquer le symbolisme du drapeau togolais.

Support

Les symboles de l'Etat togolais sont ses armoiries, son drapeau, sa devise et son hymne national. Les armoiries sont des ornements symboliques des familles nobles, des villes et des pays. L'hymne national est un chant choisi par un gouvernement pour représenter le pays. Il peut être avec paroles ou sans paroles. L'hymne du Togo « Terre de nos aïeux » est adopté le 27 avril 1960 et est composé par Alex Casimir DOSSEH - ANYRON.

Symbolisme du drapeau togolais : le carré rouge c'est le sang versé par les aïeux, la loyauté et le patriotisme du peuple ; le vert : la vertu, l'espoir, la fertilité et l'agriculture. Le jaune : la richesse minérale, le travail et la prospérité, l'étoile : la vie, la pureté, la paix, la dignité et l'indépendance du Togo.



Les armoiries de l'Etat Togolais



Le Drapeau togolais

Leçon : 11 : PRINCIPES ET VALEURS DU TOGO

Situation d'apprentissage :

Ton petit frère du retour de l'école après le cours sur les symboles de l'Etat togolais, vient te voir avec un exercice de maison qui parle des principes et valeurs de l'Etat togolais. Inquiet, et surtout ne comprenant pas du tout ce qu'on attend de lui, veux que tu l'aides.

En t'appuyant sur le texte support ci-dessous et sur tes propres connaissances aide-le à répondre aux questions suivantes posées par son professeur d'ECM :

- Définir et identifier les principes républicains,
- Définir et identifier les valeurs républicaines.

TEXTE SUPPORT

Les principes républicains et les valeurs de l'Etat togolais

Le principe de la République togolaise est le gouvernement du peuple et pour le peuple. La Constitution de la IV^e République dans son article 1^{er} dit : « La République togolaise est un Etat de droit, laïc, démocratique et social. Elle est une et indivisible ». Dans cet article sont inscrits les principes de la République togolaise : la laïcité, la démocratie, la république sociale, et l'indivisibilité.

Les valeurs républicaines sont des normes qui servent de référence à la vie sociale. Les valeurs de l'Etat togolais, quant à elles, sont inscrites dans sa devise, son hymne national et dans le symbolisme de son drapeau et de ses armoiries. Ce sont : le travail, la liberté, la patrie, la dignité, la solidarité, le partage, la paix.

Leçon 12 : VIOLENCE ET EXTREMISME VIOLENT

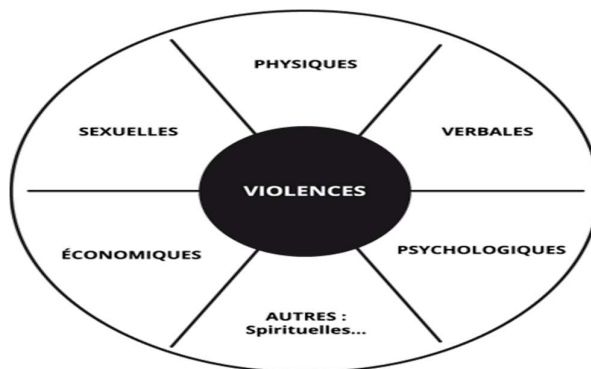
Situation d'apprentissage

La violence et l'extrémisme violent sont des phénomènes qui détruisent la société de nos jours. Dans le but de sensibiliser la population, le chef quartier choisit ton ami Jacques pour présenter un exposé sur ces deux phénomènes. Manquant de ressources pour se préparer, il vient vers toi pour que tu l'aides.

A partir de tes connaissances et des supports mis à ta disposition aide – le à :

- Définir la notion violence ;
- Enumérer les différentes formes de violence ;
- Présenter le rapport entre la violence et l'extrémisme violent

Identifier les causes de violences et de l'extrémisme violent - Présenter les manifestations des violences et de l'extrémisme violent



Leçon 13 : CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE ET DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

Situation d'apprentissage

Tu as été retenu pour représenter ton école à une formation. Le thème de cette formation est : « Conséquences des violences et de l'extrémisme violent ». De retour, la direction te demande de faire le point à tes camarades. En t'appuyant sur tes connaissances, partage les informations reçues en :

- identifiant les conséquences de la violence sur les victimes de violence,
- identifiant les conséquences de la violence sur les auteurs de la violence
- identifiant les conséquences sur l'auteur de l'extrémisme violent
- identifiant les conséquences sur la communauté victime de l'extrémisme violent

Document

Lorsqu'on exerce la violence, cela entraîne des conséquences aussi bien sur la personne sur laquelle elle est exercée que sur l'auteur de la violence. Ainsi, les problèmes de santé (les blessures, les IST, les fractures...) ; les troubles psychologiques (manque de confiance en soi, la folie, la dépression...) et les troubles comportementaux (vol, viol, la délinquance, les difficultés scolaires...) sont les conséquences qu'on observe sur la victime de la violence. Cependant, les problèmes psychologiques (agressifs, idées suicidaires...) et les sanctions pénales sont observés chez les auteurs de la violence.

Pour vivre en harmonie dans la société, nous devons promouvoir la non – violence. Nous devons donc sensibiliser la population, dénoncer les auteurs à la gendarmerie, promouvoir l'écoute active (elle permet de mettre l'interlocuteur en confiance) accompagner les victimes et les auteurs, régler pacifiquement les conflits

Leçon : 14 : POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Situation d'apprentissage

Au cours d'une sortie scolaire dans un milieu rural, tu as constaté que les habitants de ce milieu ne respectent pas vraiment les règles d'hygiène. On pouvait voir des ordures le long de la route, des dépotoirs sauvages observés çà et là. Sur le chemin de retour vous avez traversé un site industriel proche de la ville qui dégage des fumées dans la nature et même des déchets plastiques dans l'eau. Tu as été choisi une fois à l'école pour sensibiliser tes camarades sur les éléments polluants de notre environnement et de dégager les conséquences de la pollution sur notre santé. A partir de tes connaissances et des images ou photos mises à ta disposition, apporte-leur des solutions.



Leçon 15 : DEVELOPPEMENT DURABLE

Situation – problème

Tu es élève en classe de Cinquième. Un de tes camarades de classe était absent, pour des raisons de santé au cours de ECM portant sur : « Le développement durable ». A son retour, ton camarade te demande de lui faire le résumé du cours.

A partir de tes connaissances et des documents mis à ta disposition, aide-le à :

- Promouvoir le développement durable comme solution à la dégradation de l'environnement

Texte support

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Les actions en faveur du développement durable sont : diminuer la consommation d'énergie ; utiliser le numérique à bon escient ; trier les déchets ; privilégier le matériel éco-conçu et les fournitures écologiques...